

L'action civique et sociale : vivre l'Évangile ?

2^{ème} partie du Colloque *les Églises chrétiennes face aux droits de l'Homme : enjeux et défis*
Collège des Bernardins, Paris, 6 décembre 2008

Intervention du frère Alain Richard, OFM (Ordre des Frères mineurs Saint-François d'Assise)

A l'intérieur du thème de « l'action civique et sociale : vivre l'Évangile ? », et à la suite de l'exposé de Jean-Louis Schlegel, on m'a demandé un témoignage. Cette demande provient de ma participation au Cercle de Silence démarré à Toulouse par les Franciscains. Toutefois mon témoignage fera aussi appel à d'autres engagements pour la défense des droits de l'homme.

En octobre 2007, notre Communauté de frères Franciscains à Toulouse a pris l'initiative d'un Cercle de Silence, le dernier mardi de chaque mois. Le motif en est l'existence à 10km du siège du gouvernement de la ville de Toulouse, le Capitole, d'un Centre de Rétention Administrative (C.R.A). Dans ce Centre sont enfermés en nombre croissant des étrangers dépourvus des papiers leur permettant un séjour légal dans notre pays.

Vivre l'Évangile est et reste le premier mot de la Règle de notre Ordre, fondé par François d'Assise. Nous avons ressenti très intensément l'enfermement d'étrangers et le comportement des personnes exécutant les ordres gouvernementaux. Les conditions psychologiques et sociales dans lesquelles cette privation de liberté est réalisée semblent difficilement acceptables par toute personne écoutant sa conscience. Officiellement les C.R.A ne sont pas des prisons, toutefois ils sont gérés comme de vraies prisons, et les personnes qui y sont maintenues les perçoivent effectivement comme des prisons.

Or notre compréhension de la foi chrétienne inclut d'écouter notre conscience d'êtres humains. Cette conscience d'ailleurs nous lie avec tous nos concitoyens et même avec tous les autres habitants de notre planète. En écoutant notre conscience et en analysant la situation, nous avons considéré qu'il s'agit d'une situation **d'une extrême gravité**. L'enfermement **systématique** et l'expulsion des étrangers en situation illégale nous apparaissent des pas successifs qui banalisent des atteintes importantes à la dignité humaine. Ces actions, semble-t-il, expriment le refus de l'étranger vu comme un problème et un danger et non comme un proche qui peut devenir une chance. Elles violent ses droits fondamentaux. Notre désir de vivre l'Évangile donne encore plus de force à notre désaveu de ces comportements, décrets ou lois qui blessent profondément l'humanité d'êtres humains. Or ces actions que nous réprouvons sont faites officiellement « en notre nom ». Nous avons donc décidé de signifier publiquement notre réprobation et d'inviter nos concitoyens à écouter leur propre conscience. Pour mémoire je signale que plusieurs articles de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme semblent incompatibles avec la façon dont notre pays traite les personnes sans papiers.

La note particulière à cette action d'un Cercle de Silence est qu'elle se situe dans la rencontre d'une méthode de la non-violence gandhienne avec la foi de religieux catholiques, la communauté des frères franciscains de Toulouse dont je fais partie. En fait cette action a touché bon nombre de personnes qui ne se réfèrent pas à la foi chrétienne mais sont des humanistes attachés à faire respecter la dignité de chaque être humain. Notons également que le Cercle de Silence de Toulouse a été entrepris avec l'accord explicite du responsable local et du responsable provincial des Franciscains qui a même accepté que son accord soit publié. Les responsables internationaux de notre Ordre OFM (Ordre des Frères mineurs Saint-François d'Assise) ont également exprimé leur

satisfaction de cette initiative qui correspond aux priorités de l'Ordre depuis plusieurs années. L'Evêque du lieu a été informé, ainsi que quelques personnalités du Clergé diocésain.

Un élément important de notre initiative est que plusieurs d'entre nous, Franciscaïns, sommes familiers avec l'esprit et les méthodes de la non-violence gandhienne.

Voici quelques points de l'esprit ou de la méthode de la non-violence que nous mettons en avant :

1°) Devant une violence ou une injustice, l'esprit de la non-violence nous invite à regarder lucidement que la personne ou le groupe auquel nous nous opposons ne sont pas les seuls responsables de l'injustice. Nous avons à reconnaître notre part de responsabilité dans la situation qui nous choque et que nous combattons. Dès le début de notre action nous avons précisé dans notre tract : « *Notre silence et notre prière veulent rejoindre les sans-papiers, ceux qui font la loi et ceux qui la font appliquer, ainsi que tous les acteurs que nous sommes chacun à son échelle* ».

En raison même de cette lucidité sur la situation, nous nous adressons à l'adversaire avec un espoir ferme qu'il puisse changer, et que pareillement nous-mêmes sommes capables de changer. Cette absence d'arrogance ou de 'bonne conscience' est capitale pour que l'adversaire ne se raidisse pas ou si vous préférez, qu'il ne « s'arme pas » encore plus, s'enfonçant dans sa violence. Il faudra peut-être une certaine coercition pour qu'il se « désarme », mais cette coercition devra se réaliser de manière clairement respectueuse de sa dignité.

2°) La lutte contre une injustice grave nécessite des moyens qui fassent ressortir la gravité et la profondeur de l'atteinte à l'humanité des victimes, mais aussi de l'atteinte à l'humanité des collaborateurs à cette violation. Nous avons estimé qu'il fallait aller au-delà des mots et des cris trop souvent utilisés pour des causes où la profondeur de la dignité humaine n'est pas en jeu. Nous avons choisi un silence qui doit être digne, non méprisant, un silence habité par le cri d'une humanité blessée qui reste aimante. Un silence qui permette d'être en contact avec la vérité de notre propre être et le protège du bla-bla trop facile. C'est ce silence là qui nous a paru le moyen le plus adapté à exprimer notre certitude de la richesse qui existe au profond de nous-mêmes et de nos concitoyens : nous ne voulons pas que cette richesse de notre espèce humaine disparaisse.

« *Ce silence est un moyen d'action à la portée de tous, une interpellation adressée à nos concitoyens et aux pouvoirs publics, un temps d'intériorité pour une prise de conscience, et il invite à déboucher sur d'autres actions en faveur des personnes sans papiers.* »

Nous avons donc invité nos concitoyens à se joindre à nous dans un temps de vérité, soit en participant au Cercle de Silence, soit en faisant silence en d'autres moments. En même temps, notre Cercle de Silence vise à interpellier tous ceux qui forment l'opinion publique et qui ignoreraient ce qui se passe.

L'interpellation s'adresse également et clairement aux détenteurs des pouvoirs publics qui peuvent ne pas avoir réalisé la gravité des actions contre les sans papiers. Nous en connaissons qui se sont senti interpellés par notre invitation à écouter sa conscience. D'autres semblent plutôt en rire. Nous ne pouvons que leur rappeler fraternellement qu'à notre époque les Tribunaux Nationaux ou Internationaux jugent de plus en plus des personnes qui ont fait fi des Droits de l'homme. L'impunité dont certains décideurs ou acteurs ont pu bénéficier dans le passé, se réduit de plus en plus. Puissent-ils faire le bon choix avant qu'il ne soit trop tard !

3°) La non-violence ne vise pas à une résolution rapide mais parfois fragile du conflit. Elle vise à gérer le conflit de façon que les 2 parties en présence tirent un bénéfice du conflit, au moins en ayant grandi dans leur humanité. Il faut se rappeler ce point de la dynamique non-violente. La constance est indispensable. La non-violence nécessite des acteurs déterminés et patients. Ils doivent veiller à maîtriser leurs anxiétés, spécialement celle de ne pas avoir un résultat immédiat.

Voici ce qui est écrit sur notre tract : *« ces problèmes sont mondiaux et complexes... Nous ne prétendons pas avoir la solution. Mais aujourd'hui nous pensons que nous pouvons aller plus loin ensemble et que le chemin passe par le respect de la dignité de toute personne humaine. Telle est fondamentalement notre espérance. Elle passe par une réflexion collective qui nous concerne tous. »*

En réfléchissant sur l'impact de cette action, nous observons 1° que plus de 86 Cercles de Silence se sont créés en France et plusieurs sont en formation. De nombreuses personnes et groupes semblent avoir trouvé là un moyen adapté à leur personnalité et à leurs désirs. 2° que l'impact médiatique a été surprenant et se poursuit. Ce n'est pas le lieu de chercher les raisons de cet impact. Autre part nous avons fait une liste de plusieurs facteurs sans chercher à apprécier leur influence exacte et comparative.

Maintenant abandonnons pour un instant les Cercles de Silence et remarquons que la présence d'une Communauté de Franciscains dans une action publique en faveur des Droits de la personne est assez rare en France et même à l'étranger. Plus fréquemment Frères ou Sœurs, individuellement ou en petit groupe, participent à une action initiée par un collectif qui ne se réfère pas toujours à l'Évangile. Dans tous les cas le désir de vivre l'Évangile est présent même s'il ne s'extériorise pas comme tel. C'est la cohérence de la vie chrétienne qui souvent est au centre de ces engagements.

Toutefois j'ai aussi été le témoin d'autres engagements **publics** de groupes ou communautés chrétiennes. Je vais sortir des limites de la France car 25 années de ma vie ont été passées aux États Unis, et de là j'ai participé à des équipes internationales dans plusieurs pays.

Au Guatemala durant la dictature du Général Mejia Victores, en 1984, le Groupe des Familles de disparus. (GAM, Grupo de Apoyo Mutuo) organisait une marche de 30 kms réclamant le retour ou des nouvelles de leurs êtres chers kidnappés. Beaucoup d'observateurs craignaient que cette marche se termine par un massacre, comme 10 années auparavant s'était terminée une marche de protestation. Je faisais partie d'un groupe sans références confessionnelle ou politique : l'équipe de P.B.I., un mouvement non-violent d'interposition. Nous avons réalisé l'entraînement à la non-violence du Groupe organisateur de la marche. De plus une bonne quinzaine de frères franciscains de la ville ont participé à la marche, en groupe et en habit franciscain. Des corps constitués de l'Église il n'y avait qu'un seul autre religieux, un jésuite. L'Église diocésaine a préféré s'abstenir. La marche s'est déroulée sans le moindre incident. Nous avons là encore la présence simultanée de la technique de la non-violence associée à la visibilité d'un important groupe appartenant à la structure de l'Église. Evidemment la présence des Franciscains n'a pas plu au Dictateur et ils ont dû en subir des conséquences, qu'ils étaient prêts à assumer. Pour les familles de disparus, cette présence de l'Église à travers un groupe visible de Franciscains a été très importante.

Aux États Unis, la principale opposition aux essais et à l'armement nucléaire vient des Églises : spécialement les Églises dites de Paix ainsi que les Méthodistes et dans l'Église catholique, les Jésuites et les Franciscains. En plus de leur engagement contre les essais nucléaires dans le

Nevada, les Franciscains ont été au premier rang du soutien des Ouvriers agricoles conduits par le leader non-violent Cesar Chavez. Des frères soutenus par leur communauté locale sont également très impliqués pour la paix en Irak, pour la suppression de l'enseignement de la torture, ou en faveur des sans-papiers venant de la frontière mexicaine.

J'ai observé, parfois avec impatience, la prudence ou même la timidité des responsables d'Eglises chrétiennes à soutenir la défense des droits de l'homme. Cette attitude n'est pas une particularité des Eglises. Toutes les structures importantes semblent avoir la même lenteur et la même peur de conséquences qu'elles soient intérieures à leur organisation, ou bien proviennent de ceux qui violent les droits de la personne. Cette extrême prudence se comprend un peu, mais elle pose la question de savoir comment la compassion de Dieu est vécue dans les Eglises. Heureusement tant en France qu'aux USA, ou en Amérique Latine, j'ai pu voir des initiatives de groupes plus petits dont tous les membres assumaient les risques pris par leur groupe.

En plus, rappelons que beaucoup d'Eglises ont mandaté des organisations spéciales pour être présentes aux enjeux de société. Pour la Famille franciscaine, depuis 1989 une ONG auprès des Institutions de l'ONU, *Franciscans International* a des bureaux à Genève, New York et Bangkok. La plupart des Ordres religieux ont ainsi leur ONG auprès de l'ONU, et nous travaillons ensemble. La présence de religieux, religieuses ou laïcs franciscains dans presque tous les pays du monde permet de faire venir à Genève des témoins indiscutables pour déposer lors des réunions traitant des violations des droits de l'Homme.

Sous les régimes autoritaires, les personnes qui écoutent leur conscience se trouvent fréquemment face à une question difficile : faut-il obéir aux lois et règlements quand ma conscience en serait blessée ?

Je laisse les moralistes éclairer sur les conditions pour pouvoir transgresser certaines lois inacceptables en conscience. Je veux surtout noter mon doute que les décideurs autoritaires qui mettent en place des règlements ou des lois immorales, se rendent compte combien leur comportement mine le respect et l'obéissance aux lois. Ceux qui doivent écrire des lois ne peuvent échapper à cette question. **Les lois immorales détruisent l'obéissance aux lois !** La désobéissance civique peut devenir une exigence pour toute conscience droite. Les Eglises chrétiennes ont probablement besoin de faire connaître et mettre à jour leur enseignement sur ce sujet.

Vous connaissez probablement la phrase prononcée par l'Américain Henri David Thoreau, le précurseur de la désobéissance civile : Emerson visite Thoreau en prison pour son opposition à l'esclavage, et lui aurait dit : « Monsieur, pourquoi êtes-vous là ? », et Thoreau lui aurait répondu « Monsieur, pourquoi n'y êtes-vous pas ? ». Depuis près de 50 ans des chrétiens américains ont déjà dit que pour être fidèles à l'Evangile, beaucoup doivent accepter d'être emprisonnés. Plusieurs de mes frères franciscains et de mes amis l'ont fait. Ceci pourrait devenir de plus en plus nécessaire pour des chrétiens Français désirant être cohérents avec l'Evangile.

En plus de l'éclairage trouvé en écoutant leur conscience, les chrétiens bénéficient de leur relation à Jésus Christ et à son Evangile, éventuellement de l'enseignement de leur Eglise. La parole des chrétiens est facilement critiquée par les incroyants ou les membres d'autres religions **si elle se réfère d'abord à l'enseignement de l'Evangile et à celui de l'Eglise.** Il me semble que nous n'avons pas à avoir honte de notre foi chrétienne et de la lumière qu'elle apporte à notre conscience. Mais sommes-nous suffisamment attentifs à la voix de notre conscience d'êtres humains et à **l'humanité que nous partageons avec tous les membres de l'espèce humaine.** La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme ne donne-t-elle pas les balises pour naviguer au milieu de mille et une violations des Droits de la personne ? Soyons pleins de gratitude pour ceux qui ont écrit ou voté cette Déclaration Universelle. Soyons aussi pleins de gratitude pour tous ceux qui luttent sans cesse pour que les Droits des personnes humaines ne se dégradent pas, et qu'ils soient respectés.